

## Message de l'administrateur

Vous trouverez dans ce numéro du bulletin du Centre un poème de Deb Iantosca que je vous invite à lire. Après 30 ans de service dévoué qui lui ont valu le respect de tous les membres du personnel, Deb vient de prendre sa retraite du Centre. À mes yeux, ce poème illustre bien l'attention qui a été prodiguée à nos pensionnaires au fil des ans et le professionnalisme avec lequel ces soins ont été dispensés même lorsque nous les aidons à trouver un nouveau logis. Je tiens à remercier Deb d'avoir traduit ses pensées par ces mots qu'elle nous offre.

Terry Monk  
Administrateur

## Autour du CRSO

En janvier, après les fêtes, les pensionnaires ont repris leurs activités régulières : cinéma hebdomadaire, bingo, service religieux, soirées de chansons, danses et bricolage. Nous avons organisé une « poker walk », et avons invité un groupe de musiciens à jouer à notre danse mensuelle. Les pensionnaires qui ont célébré leur anniversaire durant les mois d'hiver ont eu droit à une fête toute spéciale. Tous se sont régalez de gâteaux, de crème glacée et de boissons gazeuses et se sont bien amusés.

En février, nous avons célébré la Saint-Valentin tout en rouge et en blanc. Chacun et chacune a décoré un petit gâteau, et

reçu une carte avec des autocollants afin de la personnaliser et de la remettre à une personne chère. Les festivités de l'après-midi ont été suivies d'une danse en soirée avec le groupe Shake. La chanteuse country Crystal Gage a aussi donné une prestation, et toutes les personnes présentes ont participé en chantant ou en dansant.

Le mois de mars a été bien rempli d'activités hebdomadaires, et la fête d'anniversaire mensuelle a été très réussie. Nous avons ajouté de l'exercice aux activités hebdomadaires sous forme d'une vidéo de marche de 20 minutes (un mile). Le vert était à l'honneur à la fête de la Saint-Patrick, jusqu'à la crème glacée et aux boissons, le tout au son de la musique irlandaise. En soirée, tous les pensionnaires se sont habillés de vert pour danser sur la musique du groupe Crossfire. Bon nombre de pensionnaires se sont rendus en autobus au Chatham Cultural Centre pour y voir le « Variety Extravaganza », mettant en vedette des magiciens, des jongleurs, des comédiens et un spectacle de lumière laser.

Le dîner dansant du printemps a eu lieu le mercredi 2 mai 2007.



## Mise à jour sur l'Initiative de fermeture des établissements

L'équipe de transition a dit au revoir à deux de ses coordonnatrices adjointes des placements, Donna Everitt et Colleen McGaffey. Nous leur souhaitons tout le succès possible dans leurs nouvelles fonctions. Cindy Davis et Karen Roe se joignent à Carmen Yurke à titre de coordonnatrices adjointes des placements. Elles ont toutes deux une solide expérience des soins en établissement et de la planification.

En date du 31 mars 2007, dans l'ensemble de la province :

- 443 pensionnaires avaient été accueillis au sein de la collectivité;
- plus de 300 familles et décideurs au nom d'autrui planifiaient le déménagement d'un ou d'une pensionnaire dans la collectivité;
- 124 pensionnaires vivaient encore au CRSO.

Jusqu'à présent, 125 pensionnaires du CRSO se sont installés dans la collectivité. Certaines familles ont encore des questions sur le processus de transition de leur proche à la vie communautaire. Voici des réponses à certaines des questions les plus fréquentes :

### **Les foyers de groupe sont-ils la seule option possible pour les anciens pensionnaires du Centre?**

Non. Les pensionnaires qui doivent être transférés dans la collectivité peuvent choisir entre différents types d'habitation,

notamment un foyer de groupe, un appartement ou un condominium, ou encore un foyer de soins de longue durée, tout dépendant de leurs besoins.

Nous invitons les familles à discuter de ces options avec leur facilitatrice régionale ou facilitateur régional du placement au cours du processus de planification.

### **J'ai entendu dire que les pensionnaires qui déménagent dans la collectivité ne peuvent recevoir de l'aide financière que pendant un an après leur déménagement. Est-ce vrai?**

Non. L'organisme communautaire qui fournira des services à votre proche a un contrat avec le ministère aux termes duquel il doit assurer le soutien et les services nécessaires de façon continue. Il n'y a pas de limite de temps pour l'aide financière.

Les organismes sont dirigés par des conseils d'administration sans but lucratif composés de citoyens dévoués, de parents et de personnes agissant en leur propre nom. Le ministère demande à ces conseils d'administration de lui rendre compte des services fournis et entretient des contacts réguliers avec les organismes par l'entremise de membres de son personnel appelés superviseurs de programme.

## **Les anciens pensionnaires auront-ils accès aux mêmes services qu'auparavant dans la collectivité, par exemple les consultations médicales, l'hydrothérapie, etc.?**

Plus de 370 organismes communautaires assurent une vaste gamme de services, notamment des services de soutien à la participation communautaire, de soutien en résidence et de relève. Certains organismes dispensent également, sur place, des soins infirmiers, des traitements et des programmes de jour, ainsi que des ressources sensorielles.

Votre proche aura accès aux services d'un médecin, d'un dentiste et d'autres professionnels de la santé, selon ses besoins.

## **À quelles activités les anciens pensionnaires pourront-ils participer dans la collectivité?**

Votre proche pourra participer à toutes les activités communautaires qu'il ou elle désire ou préfère, et avoir de l'aide pour le faire. Les organismes profitent de nombreuses activités communautaires offertes à l'ensemble des citoyens, par exemple celles du YWCA/YMCA local, des clubs de santé, des programmes municipaux de loisirs, de groupes d'intérêts spéciaux et des programmes de halte-accueil pour personnes âgées.

## **Qui s'occupe des anciens pensionnaires qui n'ont plus de famille pour prendre des décisions en leur nom?**

Le Bureau du Tuteur et curateur public de l'Ontario agit comme décideur au nom d'autrui dans les cas où la personne concernée n'a pas de famille pouvant aider au processus de planification ou prendre des décisions au sujet des traitements requis.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le Bureau du Tuteur et curateur public, veuillez communiquer avec votre facilitatrice régionale ou facilitateur régional du placement, qui se fera un plaisir de vous fournir de plus amples renseignements, ou consulter le site Web du Bureau aux adresses suivantes :

<http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/family/pgt/> et <http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/family/pgt/subhealth.asp>.

## Nouvelles d'un pensionnaire

Un pensionnaire du CRSO, que nous appellerons Sam, a demandé à participer à l'élaboration de son plan de soins personnel. Sam a écrit ses réflexions et souhaits sur papier et le personnel du Centre les a transcrits à l'ordinateur. Voici un extrait du plan de soins personnel de Sam. Ces renseignements aideront son fournisseur de services communautaires à mieux le connaître et à savoir ce qu'il attend de sa nouvelle vie dans la collectivité.

J'aimerais passer une partie de mon temps à faire les activités suivantes :

J'aimerais aller au cinéma une fois par semaine, faire l'épicerie le samedi, aller chez Walmart m'acheter un DVD ou un CD. J'aimerais aller m'acheter des vêtements et peut-être manger au restaurant. J'aimerais aller me faire couper les cheveux chez le barbier. Le dimanche, je veux aller à l'église. J'aime regarder la télévision et écouter des CD dans ma chambre. Je veux aussi acheter une nouvelle pile pour ma montre.

Si j'habite avec d'autres personnes, voici mes règles : chacun doit ramasser ses affaires, on doit éteindre la télé à 23 h les soirs de semaine, mais on peut la regarder jusqu'à 1 h du matin le week-end en gardant le volume bas. On doit demander la permission avant d'ouvrir la télé ou d'utiliser le magnétoscope. Le vendredi soir, on peut se coucher plus tard et se faire deux rôties. Pas de musique après 22 h, pas de vol. À 19 h, on a du temps à soi.

J'ai appris à faire beaucoup de choses. J'ai appris comment utiliser ma télévision, mon magnétoscope, mon lecteur de DVD, mon lecteur de CD, mon lecteur de cassettes et ma radio. Je sais comment regarder un épisode des Simpson sur DVD. Tout ce qu'on a à faire quand le menu apparaît, c'est d'appuyer sur « play ». Je sais comment me servir de cassettes VHS et audio, enregistrées ou vierges, comment écouter des CD et comment regarder des DVD. Je sais comment me faire à manger.

Voici quelques tâches que je fais bien : laver la vaisselle, laver les choses que les jeunes utilisent dans les aires de programme, amener les gens en fauteuil roulant où ils veulent aller en poussant leur fauteuil, apporter des documents, distribuer le courrier, acheter une collation à la cantine à la pause.

Les gens qui me connaissent me décrivent comme une très bonne personne. Je suis parfois un peu particulier, mais tout le monde a des bons et des mauvais côtés, et il faut connaître les deux.

